

ETHNOGRAPHIE D'UN PROJET PARTICIPATIF AU SEIN D'UN CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF
« L'idéal participatif » comme acte de résistance

Agnès POTTIER, doctorante, sous la direction de Patrick DESHAYES
CREA (Centre de Recherches et d'études anthropologiques)
Faculté de sociologie et d'anthropologie, Université Louis Lumière (Lyon 2)

C'est à partir d'une expérience conduite au sein d'un centre social associatif, à l'occasion d'une recherche-action que je mène en vue de préparer mon doctorat¹, que j'ai souhaité contribuer au colloque « *Les territoires vécus de l'intervention sociale* »². Il s'agissait notamment de confronter mon terrain à d'autres expériences dites « participatives », cela afin de trouver quelques éléments de réponse aux différents questionnements que ma propre démarche soulève : qu'est-ce que la « participation » ? Est-il possible de la mettre en œuvre dans le cadre de « l'intervention sociale » ? Quant au chercheur, a-t-il sa place dans ce type de projet et jusqu'où peut-il s'engager (SIMONIS, 1983) ?

L'une des difficultés, en matière d'anthropologie appliquée, consiste à concilier la théorie avec la pratique. Alors que la démarche « d'observation participante », propre à la pratique ethnologique, représente déjà, en soi, une notion problématique, puisqu'il est "presque impossible de la définir en tant que méthode de travail" (POTTIER, 2003 : 37-64), et qu'elle "repose davantage sur l'intuition que sur des procédures clairement explicitées" (POTTIER, op.cit. : 37-64), comment, de surcroît, associer la théorisation des phénomènes observés, qui nécessite une « mise à distance » de son objet d'étude, à la mise en œuvre d'un « projet participatif », qui demande, à l'inverse, une grande implication de soi ?

C'est parce que je ne me suis pas encore tout à fait engagée dans ce processus de « mise à distance » que j'ai choisi d'orienter mon intervention autour d'une présentation ethnographique de mon terrain, tout en ne manquant pas de consigner l'ensemble de mes questionnements méthodologiques.

Le contexte de la recherche-action

Depuis la mise en application du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), les politiques mises en œuvre dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville représentent autant de tentatives de « reprise en main » par l'Etat d'une population considérée comme « problématique ». Les projets de rénovation s'accompagnent ainsi d'un ensemble de mesures de « concertation » des habitants qui s'apparentent plus à des pratiques visant à légitimer l'autorité publique qu'à un souci réel d'associer les habitants aux travaux de réaménagement (DONZELOT et EPSTEIN, 2006), l'objectif sous-jacent étant avant tout de maintenir une certaine idée de « l'ordre social ».

Dans cette optique, il avait été demandé aux différentes institutions qui évoluent dans un quartier d'habitats sociaux, que j'ai rebaptisé le quartier des Prés, de « mobiliser la participation des habitants ». Ce quartier appartient à une petite Communauté d'Agglomération qui se situe à une centaine de km de la Région Parisienne, et qui fait, depuis 2008, l'objet d'un projet de renouvellement urbain (PRU)³. En réalité, il s'agissait de fédérer différents secteurs, tous situés sur une vaste zone qui s'étend sur trois communes, un tel regroupement se justifiant à la fois par des raisons de commodités administratives et par la logique budgétaire. Le but était de susciter un « sentiment d'appartenance » à un territoire « réunifié »⁴, en poussant les gens à « s'investir » dans des « projets de quartier » censées créer du « lien social », tout en donnant du « sens » à la réorganisation du quartier (par exemple, en les impliquant dans des manifestations

¹ Cette collaboration a débuté en 2011, à l'occasion du stage que j'ai effectué pour préparer un Master professionnel d'anthropologie appliquée aux mutations culturelles et sociales - Responsable pédagogique : Patrick DESHAYES - Faculté de sociologie et d'anthropologie, Université Louis Lumière (Lyon 2).

² "Les territoires vécus de l'intervention sociale. Institutions, professionnels et usagers à l'épreuve de l'incertitude territoriale". Organisé les 25 et 26 mars 2013, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la responsabilité scientifique de Maryse Bresson, chercheuse au Printemps et directrice de l'UFR des sciences sociales, ce colloque posait la question des territoires vécus par les professionnels et les usagers de l'intervention sociale, dans le contexte de changements politiques et institutionnels.

³ Il est à noter que le "quartier des Prés", dans lequel sont organisées certaines des activités du centre social avec lequel je collabore, a été classé ZUS (Zone Urbaine Sensible) en 2007, cette classification ayant quant à elle été obtenue grâce à une dérogation « exceptionnelle » qui avait été demandée par la Communauté d'Agglomération dans le but d'obtenir les crédits pour boucler le financement du projet de rénovation, et ce malgré les réticences de certains élus qui craignaient que cette désignation ne disqualifie un peu plus « l'image » d'un quartier qui avait déjà "mauvaise réputation".

⁴ "Une grande fête comme repère identitaire", titrait le journal local pour qualifier la seconde édition d'une fête organisée par la Communauté d'Agglomération.

culturelles susceptibles de retracer la « mémoire » du quartier⁵). Vu sous cet angle, la participation représente le plus souvent un alibi servant à justifier les politiques publiques : c'est en explorant le discours institutionnel relatif à la concertation dans les projets de renouvellement urbain, que Jacques NOYER et Bruno RAOUL ont montré comment ces réunions présentées comme de "nouvelles instances de démocratie participative ouverte aux habitants" deviennent, en réalité, des procédures de "mise en acceptation" d'un projet longuement élaboré en amont (NOYER et RAOUL, 2008 : 4 et 5).

C'est dans ce contexte que la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) avait demandé au centre social avec lequel je collabore, lors de son dernier renouvellement « d'agrément centre social », en 2010, de mettre en œuvre des actions spécifiques au "quartier des Prés" et en particulier, de développer des actions « participatives » avec les habitants.

La question de la participation

La demande formulée par la CAF, en direction du centre social, de travailler « avec » et non pas « pour » les habitants, avait donc amené ce dernier à reformuler son projet associatif. Pour ce faire, il avait fait appel à un consultant spécialisé en « ingénierie sociale » qui avait aidé l'Association à redéfinir ses orientations, ainsi qu'à effectuer, avec l'aide de ses différents partenaires institutionnels, un « diagnostic partagé »⁶ du quartier, à la suite de quoi l'idée avait été émise d'organiser une « enquête participative » afin de déterminer "quoi proposer aux habitants". C'est à cette époque que j'ai rencontré le directeur du centre social et que je lui ai proposé de me prendre en stage, mon idée étant alors d'aider le centre social au montage de cette enquête.

Je me suis aperçue rapidement que nombre de données, tant quantitatives que qualitatives, existaient déjà sur le quartier. Celles-ci avaient été réunies dans un document très exhaustif conçu par le directeur pour présenter sa demande de renouvellement d'agrément. Il semblait, au vu des informations recueillies, que l'organisation d'une enquête participative ne permettrait pas de recueillir davantage de données. Toutes les problématiques dégagées par le « diagnostic partagé » relevant du « vivre ensemble »⁷, et rejoignant, au-delà des questionnements propres au centre social, les questionnements relatifs au projet de rénovation urbaine, il m'a dès lors paru plus judicieux de proposer au centre social de monter un projet qui réponde à la fois à son projet associatif (en vue notamment de développer des actions auprès des familles), et à la problématique du « vivre ensemble » qui concerne l'ensemble des habitants et qui préoccupe la plupart de ses partenaires institutionnels. C'est ainsi qu'il fut décidé, dans un premier temps, de créer une UPP (Université Populaire de Parents)⁸.

⁵ "La disparition d'un quartier dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine ne se fait jamais sans heurt. La perte du bâti génère le sentiment d'une autre perte, profondément identitaire celle-ci. Ce constat, les politiques de la ville en sont désormais conscients au point de faire très souvent appel à des « entrepreneurs de mémoire » [termes empruntés à Marie Buscatto] pour recueillir les souvenirs des habitants de quartier voué à disparaître. La collecte apparaît alors comme une compensation de la perte, une sorte de cure mémorielle, la reconstruction par le souvenir permettant de sublimer le déficit de matière architecturale brutalement imposé dans l'espace visible du quartier. Le plus souvent la démarche consiste alors à refaire l'histoire de ces lieux à partir du témoignage de ses habitants", affirme ainsi l'ethnologue Véronique DASSIE. Véronique DASSIE, Chercheur associée au laboratoire CITERES (Tours).

⁶ Cette expression correspond à une terminologie propre au DSL « Développement Social Local ». Elle ne revêt pas tout à fait le même sens selon les acteurs. Pour l'assistant social et sociologue Philip MONDOLFO, par exemple, c'est un processus durant lequel "les différents acteurs locaux concernés vont mettre en évidence les problèmes mais aussi les atouts du territoire en question" (MONDOLFO, 2005 : 245), alors que pour le sociologue Jean-François BERNOUX, il s'agit "d'une démarche de production de connaissance sociale destinée à appréhender les caractéristiques d'une réalité sociale. Nécessairement au service d'un projet social, le diagnostic est à comprendre comme un prétexte au rapprochement des acteurs avant d'être processus de connaissance sociale" (BERNOUX, 2005 : 190).

⁷ Du point de vue de la FCSF (Fédération des centres sociaux et socioculturels de France), « vivre ensemble », c'est "Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société." Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France - Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers 17-18 juin 2000.

⁸ Depuis 2005, à l'initiative de l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), une trentaine d'UPP (Universités Populaires de Parents) ont été créées en France. Les UPP, telles que l'ACEPP les définit, sont "des groupes de parents qui mènent une recherche sur un thème lié à la parentalité, avec le soutien méthodologique d'un universitaire. Lorsqu'ils produisent un savoir suffisamment construit, ils mettent en débat celui-ci avec d'autres acteurs, élus, enseignants, travailleurs sociaux..., pour croiser les points de vue et construire ensemble du dialogue". (MURCIER & CLAUSIER, 2010). Ces travaux servent ensuite de support à des débats locaux entre parents, élus et professionnels. Selon l'ACEPP, les UPP ont tout à la fois permis de "renforcer la coopération entre parents et éducateurs", "de produire des savoirs", "de rapprocher l'université des parents" et "de générer des dynamiques locales permettant une meilleure compréhension entre les uns et les autres". (MURCIER & CLAUSIER, op. cit.)

L'objectif des UPP étant de donner aux parents - en particulier à ceux qui vivent dans les quartiers populaires - un réel pouvoir, de les considérer comme de véritables partenaires, et non plus uniquement comme de simples bénéficiaires

Lorsque j'ai débuté mon stage, la question qui, d'emblée, s'imposa, fut celle du sens que revêtait la notion de « participation » pour chacun des protagonistes concernés par le projet de « centre social ». Quelles étaient les différentes représentations liées à ce concept ? Qu'est-ce qu'impliquait la mise en œuvre d'un processus « participatif », que ce fût pour les habitants ou pour les représentants institutionnels ? Quels en étaient les enjeux pour chacun des protagonistes ?

Il m'apparut rapidement que bien que le centre social fasse de la notion de « participation » un « idéal », il la pensait, à l'instar de ses partenaires, en termes de « nombre d'usagers », de « stratégie », ou de « communication ». Son objectif était donc surtout de mobiliser les habitants sur des projets conçus et pilotés par les professionnels, ce qui ne manquait pas de freiner le « processus participatif » et de susciter des déceptions de part et d'autre. Il m'apparut en outre que l'écart entre « l'idéal participatif » et les pratiques était également en grande partie dû au fait que celui-ci posait la question du « partage du pouvoir » et par là-même, de la « légitimité » et du « statut » des personnes.

"L'idée d'un échec de la participation comme mode d'intervention sociale dans les quartiers sensibles repose sur un ensemble de simplifications et de confusions dans les attentes des acteurs de terrain, des politiques et de l'opinion commune. Le thème de la participation est pluriel et ambigu puisqu'il renvoie à la fois à une conception alternative de la démocratie, au développement des relations de proximité dans la vie quotidienne et à la promotion du lien social comme fondement abstrait de la cohésion sociale et du rapport individu société " (BRESSION, 2007 : 7).

Quoiqu'il soit, dans son "interprétation maximaliste" porteur "d'utopie" (BOUVIER, 2007 : 181-230), le concept de « participation » fait rarement l'objet, de la part des professionnels qui sont censés le mettre en œuvre, de questionnements quant à son sens, la question étant plutôt pour eux d'en étudier les aspects purement techniques et/ou réglementaires. Il s'agit pour eux de réfléchir à la manière dont on peut, concrètement, « organiser la participation ». Cette perspective, exclusivement axée sur la « méthode », interdit toute réflexion quant à la nature du débat « politique » que ne manque pourtant pas de soulever cette question.

Si l'on admet que l'action politique doit "être définie par sa finalité sociale", "mais qu'il n'en reste pas moins qu'un enjeu social n'acquiert une signification « politique » qu'à partir du moment où le groupe tout entier se trouve concerné" (GERAUD, LESERVOISIER, POTTIER, 2002 : 192), il apparaît pourtant clairement que la problématique de « l'accompagnement social », qui constitue l'une des missions d'un centre social, accolée à la question de la « participation », suscite non seulement des questionnements quant à la faisabilité du projet, mais également des questions d'ordre politique, puisque s'il s'agit, du point de vue du centre social, de mener un projet à « finalité sociale » qui est censé avoir des retombées à l'échelle du « groupe tout entier », tant pour les acteurs du projet que pour les autres habitants du quartier.

Or, le directeur du centre social avait beau me répéter "que l'Association ne souhaitait pas faire de politique", mon travail de terrain m'avait permis de constater que la « réorganisation » du quartier faisait l'objet, pour reprendre l'expression du géographe Michel LUSSAULT, d'une "lutte des places" (LUSSAULT, 2009) et qu'elle constituait un enjeu politique en ce sens qu'elle obligeait l'ensemble des "opérateurs sociaux" (LUSSAULT, *op. cit.*) à se repositionner dans l'espace urbain. Les rivalités étaient d'autant plus vives que le "quartier des Prés" se trouve à l'intersection de trois municipalités dont deux défendent des projets politiques diamétralement opposés, puisque l'une appartient au PCF, et l'autre, à l'UMP, la troisième ayant prudemment choisi de rester « neutre », en se positionnant « sans étiquette ». La rivalité qui règne entre les deux premières municipalités ne va pas sans poser des problèmes, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en place des projets communs.

Cette configuration a connu son paroxysme, l'année de mon stage, lorsqu'il fut question de créer un pôle intercommunal dont l'emplacement représentait un enjeu que je qualifierais volontiers de « géostratégique », puisqu'il se situe tout à la fois au cœur du quartier et au point de rencontre de deux villes « antagoniques »⁹. Le "quartier des Prés" devint alors un vaste théâtre où, sous couvert de partenariats, se jouaient en réalité des luttes de pouvoir entre les différents acteurs institutionnels, ce qui obligeait les uns et les autres à redéfinir leurs rôles et à renégocier leurs alliances. Le centre social manœuvra adroitement, en initiant des rencontres de concertation entre le maître d'ouvrage (c'est-à-dire l'Agglomération) et les différents acteurs institutionnels et associatifs du quartier. Il mit ainsi en évidence sa spécificité de « centre

des politiques publiques, c'est cette démarche ascendante qui m'avait semblée intéressante et qui m'avait incitée à proposer ce projet au centre social.

⁹ Il est à noter que les habitants n'ayant pas été informés quant à la fonction de ce pôle, de nombreuses rumeurs courent dans le quartier quant à sa finalité. Le bâtiment a d'ailleurs déjà été l'objet de plusieurs actes de vandalisme alors même que sa construction n'est pas encore achevée.

social » tout en démontrant qu'il jouait un rôle indispensable de médiation entre les différents acteurs du quartier¹⁰.

Ces différentes manœuvres sont, à mon avis, tout à fait exemplaires de ce mouvement de territorialisation des politiques sociales initié dans les années 80, le partenariat étant alors devenu "une condition d'existence, de maintien ou de développement d'activités, mais aussi de légitimité et de pouvoir" (BERNARDI, 2010). Les frontières du quartier ont ainsi été redéfinies de telle sorte que celui-ci prenne la forme du "quartier des Prés" et devienne un "objet mis en commun" (BERNARDI, *op. cit.*) pour l'ensemble des « acteurs sociaux » qui se devaient de « coopérer » alors même qu'ils ne poursuivaient pas nécessairement des objectifs communs. Quant au mécanisme participatif, il a, dans ce cas, essentiellement pour vocation de restaurer un territoire « d'exclusion » à travers la « fabrication » du lien social (BRESSON, *op. cit.* : 6). La territorialisation des politiques publiques induit ainsi de nouvelles façons d'envisager l'action sociale, en prescrivant des méthodes de travail qui, tout en exacerbant les rivalités, génèrent de nombreuses tensions.

De l'UPP au GERP

Comment, dans ce contexte où chacun tente « de tirer son épingle du jeu », faire valoir la parole des habitants ? "Comment", comme me le fit un jour remarquer un salarié du centre social, "faire le lien entre la dimension « utopique » d'un projet participatif et la réalité du fonctionnement des centres sociaux ?"

Pour moi, la question était en outre de savoir comment j'allais pouvoir concilier les exigences de la recherche avec une « mise en situation professionnelle ». Etant entendu que je collaborais « avec » un centre social, et qu'il s'agissait de répondre à une commande d'anthropologie « appliquée », je décidai d'adopter le point de vue de mes principaux interlocuteurs.

Ceux-ci avaient une vue très ambitieuse de la « participation » : si je me fiais au discours de l'animatrice « référente famille », il était clair qu'elle la concevait comme "une prise de pouvoir effective des citoyens", et qu'elle semblait réellement désireuse d'engager des projets qui permettraient aux habitants du quartier de "prendre le pouvoir sur leur propre vie" (DONZELOT et EPSTEIN, *op.cit.* : 3). Quant au directeur, il était convaincu qu'un projet participatif « exemplaire » serait « un projet qui serait monté avec les habitants et qu'une fois celui-ci achevé, certains d'entre eux décident, par exemple, d'intégrer le Conseil d'administration de l'association ». Je m'appuyais également, pour définir notre projet, sur le discours de la Fédération, qui considère la mission de « centre social » comme "un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire".

Il me fallut faire face à de nombreuses résistances, tant de la part de certains bénévoles ou salariés du centre social que de ses partenaires institutionnels. Par exemple, certains se demandaient si "les gens allaient être capables" de participer à un projet aussi ambitieux qu'une Université Populaire de Parents. D'autres me disaient que "le mot université risquait de leur faire peur". Une représentante institutionnelle me confia que "ces gens-là [les personnes en difficulté] n'étaient même pas capables d'arriver à l'heure". D'autres, enfin, ayant appris que je souhaitais mener ma thèse autour de ce projet, craignaient que je "n'instrumentalise les gens pour ma recherche". Je comprenais cette inquiétude et par la suite je me suis souvent demandée jusqu'à quel point je pouvais m'investir dans ce projet. J'ai finalement décidé que puisque la méthode ethnologique est "l'observation directe de comportements sociaux particulier, à partir d'une relation humaine" (LAPLANTINE, 2010 : 9), ce qui implique de « partager la vie des gens », les limites à mon investissement seraient celles qui me seraient imposées par les gens eux-mêmes, ceux-ci ne me laissant entrevoir de leur vie que ce qu'ils souhaitaient partager avec moi.

Quoi qu'il en soit, le projet finit tout de même par être lancé. Cependant, pour diverses raisons qu'il ne me paraît pas à propos de développer ici, il ne prit pas la forme d'une UPP mais devint le GERP (GroupE de Réflexion des Parents de ...) ¹¹.

Que fait le GERP ?

Organisé sous la houlette de l'animatrice « référente famille » du centre social, mon rôle étant d'accompagner les parents dans leur recherche, le GERP, dont le nombre de participants ne cesse de

¹⁰ Vu sous cet angle (pour reprendre le cadre d'analyse de M. LUSSAULT), on peut tout à fait envisager le "quartier des Prés" comme un « espace relationnel » au sein duquel "l'opérateur" centre social jouerait le rôle de « vecteur ».

¹¹ J'ai volontairement coupé le nom de la Communauté d'Agglomération en question.

fluctuer¹², mais qui comporte un noyau dur composé de trois personnes, mène actuellement une recherche sur le thème de la réussite scolaire. Sa problématique se résume dans les termes suivants : « *Comment favoriser la réussite scolaire de nos enfants ?* » La recherche consiste, pour les membres du groupe, à rencontrer des parents et des enseignants, et à partir de leurs témoignages, de réfléchir à ce qu'il serait possible de proposer, d'une part, « *pour améliorer les relations parents/enseignants/enfants* » ; d'autre part, « *pour créer de meilleures conditions de bien-être et de réussite pour tous les enfants à l'école* ».

Il est à signaler que cette posture de recherche, qui s'inspire de la méthode « ethnologique »¹³ a nécessité une année entière de préparation, durant laquelle les parents ont mené un important travail de réflexion autour d'un certain nombre de concepts qui leur « parlaient » tout particulièrement. Cette année là a également permis à l'animatrice de travailler sur « la dynamique de groupe ».

Au bout d'une année d'existence, le GERP a fini par obtenir une certaine reconnaissance de la part des institutions, notamment grâce à une réunion que nous avons organisée en juin 2011, durant laquelle les parents ont présenté leur travail. Celui-ci a été chaleureusement accueilli et depuis, le GERP est considéré comme un acteur à part entière par l'ensemble des partenaires du centre social. Néanmoins, la situation est loin de pouvoir être considérée comme pérenne, dans la mesure où les personnes qui constituent le collectif sont confrontées à un nombre croissant de difficultés financières et que cette situation, qui rend leur quotidien de plus en plus difficile à vivre, fragilise l'équilibre général du groupe.

Comment avons-nous travaillé ?

Le fait que le GERP ait prévu de mener une recherche sur un thème lié à la parentalité a été, au départ, la source de bien des malentendus. Les partenaires du centre social étaient en effet persuadés qu'il s'agissait de monter un groupe de soutien à la parentalité, alors qu'il s'agissait « d'un projet d'accompagnement à la citoyenneté ». La finalité n'était en aucun cas « d'expliquer aux parents ce que c'est qu'être parent », mais plutôt de les laisser mener leurs propres recherches et de leur permettre de développer leur propre cheminement intellectuel : c'est cette démarche de recherche qui passionne les personnes et qui leur donne le désir de persévérer. Aussi, mes interventions consistent-elles surtout à modérer leur enthousiasme, de manière à ce qu'ils ne se dispersent pas.

Je suis, par ailleurs, relativement proche des gens, ma présence régulière au sein du groupe nous ayant permis de nouer de véritables liens. Quant à l'animatrice, elle connaît bien les publics qui fréquentent le centre social, et je ne l'ai jamais vue adopter cette sorte de « distance raisonnée » qu'il m'est arrivé de remarquer chez certains travailleurs sociaux. Elle me l'a d'ailleurs clairement exprimé : c'est parce qu'elle « aime les gens » qu'elle se passionne pour son métier d'animatrice.

Mes rencontres avec quelques-unes des animatrices des UPP (Université Populaire de Parents) m'avaient permis de constater que les méthodes utilisées, au démarrage des projets, s'inspiraient fréquemment de

¹² Si une vingtaine de personnes a manifesté son intérêt, lorsque le projet a été lancé, en septembre 2011, seule une dizaine a persévéré jusqu'en juin 2012, le calendrier du centre social étant calqué sur celui de l'année scolaire. Parmi les personnes qui ont quitté le groupe, cette année-là, l'une, travaillant de nuit, m'a expliqué « *qu'elle ne tenait pas le coup physiquement* » ; une autre m'a fait savoir « *qu'elle ne pensait pas que cela demanderait autant d'investissement* » et « *qu'elle voulait garder du temps pour ses loisirs* » ; enfin, une autre m'a dit « *qu'elle préférerait se consacrer à la lutte contre la maltraitance des animaux* ».

En septembre 2012, trois autres personnes encore avaient quitté le groupe : deux en raison d'un déménagement suite à l'obtention d'un nouvel emploi (l'un en Espagne, l'autre en Région Parisienne) ; l'autre en raison d'un départ en formation professionnelle. Depuis, deux autres personnes, encore, ont quitté le groupe pour des raisons professionnelles, mais entre-temps, deux autres personnes nous ont rejoints. Il est intéressant de constater que si, au début, les gens qui n'ont pas persévéré l'ont fait pour des raisons de « convenance personnelle », depuis, ce sont des raisons d'ordre économique qui contraignent les gens à mettre fin à cette expérience. Il est à noter que la Communauté d'Agglomération, très fortement touchée par la crise économique, n'a pas cessé de voir son taux de chômage augmenter depuis 2007 (+ 15% en moyenne par an, pour le nombre de demandeurs d'emplois de longue durée).

¹³ En tant qu'« apprentie-ethnologue », il m'a semblé à la fois plus simple et plus naturel de partager « mes propres manières de faire ». Cette position peut paraître, a priori, un peu présomptueuse, voire « illusoire » avec un groupe constitué de personnes qui n'ont pas été au-delà, pour les plus diplômés, du CAP, mais même s'il est certain que la démarche des « parents-chercheurs » ne se situe pas du côté de la recherche « scientifique », il s'agissait surtout pour moi de leur transmettre une dimension essentielle de la pratique ethnologique, à savoir la capacité à « se décentrer ». Mon expérience d'enseignante dans des classes « difficiles » (classes de remobilisation, apprentis en difficulté scolaire...), m'a appris que la confiance de l'enseignant en la capacité des « apprenants » était primordiale pour leur permettre de progresser, et qu'il ne fallait jamais hésiter à leur fixer des objectifs « ambitieux », car si l'on veut susciter chez les jeunes le désir de s'investir, il faut que « le jeu en vaille la chandelle » ! Toutefois, la comparaison s'arrête là car je n'ai jamais adopté la « posture de l'enseignant » avec les membres du GERP, mais plutôt celle du « conseiller méthodologique ».

celles qui sont utilisées dans le cadre du Développement Social Local (DSL)¹⁴ : selon les animatrices, l'objectif premier de ces techniques d'animation est de permettre aux gens "d'évacuer leurs problèmes", de manière à ce qu'ils puissent ensuite se projeter dans l'avenir, afin d'avoir « l'esprit libre » pour pouvoir élaborer des projets.

L'animatrice du GERP ayant souhaité mettre en place d'autres manières de travailler, nous avons imaginé nos propres méthodes. Avec le recul, je constate, que nous n'avons jamais été, ni l'une ni l'autre, dans ce que l'on pourrait appeler une « relation d'aide ». Nous avons d'office œuvré dans l'optique d'un travail bien particulier, celui de la « recherche », si bien que la dynamique du groupe s'est engagée, dès le départ, dans une autre direction que celle de « l'accompagnement social ».

La participation et le travail social

A l'occasion d'une interview publiée dans *Le Journal de l'Action Sociale et du Développement Social*, Maryse BRESSON faisait remarquer à juste titre que "La participation des habitants est devenue une injonction, il faut qu'ils participent aux projets qui émanent non pas d'eux, mais des financeurs. Ce qui est totalement contradictoire avec l'idéal de démocratie participative, où le processus part d'en bas" (BRESSON, 2008 : 25-29).

Comment, dans ces conditions, susciter chez les gens le désir d'adhérer à un projet participatif sans pour autant leur « forcer la main » ?

A vrai dire, je ne crois pas qu'il soit possible, dans le cadre d'un projet « participatif », où, effectivement, le processus ne peut fonctionner que s'il "part d'en bas" (BRESSON, op.cit.), de « forcer la main » à quiconque. C'est bien la raison pour laquelle les professionnels du « social » se trouvent confrontés à des situations « impossibles », puisque même lorsqu'ils sont sincèrement désireux de mobiliser la participation des usagers, leur statut leur confère d'emblée, qu'ils en soient conscients ou non, une certaine forme de « pouvoir » propre à la « relation d'aide »¹⁵, qui ne peut qu'entrer en conflit avec un processus « ascendant ».

Selon le Dictionnaire critique de l'action sociale (2002), "Le travail social est entendu couramment comme un ensemble d'activités sociales, conduites par des personnes qualifiées, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou légale, au sein de structures publiques ou privées en direction d'individus ou de groupes en difficulté, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes". Ce qui ressort de cette définition, c'est que le travail social crée une situation « descendante », alors que la démarche « participative » est supposée être « ascendante ».

Il existe, bien entendu, d'autres définitions du travail social. Selon un témoignage recueilli dans le cadre d'une étude commanditée par la CNAF¹⁶, le travail social consisterait, par exemple, "A partir d'un diagnostic partagé", à l'accompagnement de personnes et/ou de groupes par des professionnels du travail social diplômés, en s'appuyant sur les potentialités du public en vue d'un changement positif dans leur situation. C'est entrer en relation avec des personnes vulnérables, mettre en place une écoute pour élaborer ensemble un accompagnement adapté, dans un objectif d'amélioration des conditions de vie et de promotion de la personne" (AVENEL et CATHELAIN, 2009 : 48).

Or, « poser un diagnostic », c'est partir du postulat que la personne est « souffrante », « vulnérable », alors que s'appuyer sur les « potentialités » des personnes implique une participation de leur part. Cette définition comporte donc une contradiction interne et me paraît, de ce fait, encore une fois, « impossible » à mettre en œuvre.

Lors d'une discussion informelle avec un ancien éducateur « spécialisé », celui-ci me déclara qu'il ne partageait pas cet avis, car "établir un diagnostic, dans le cadre du travail social, ne consiste pas uniquement à rechercher « les points négatifs », mais aussi « les points positifs », dans le but de mettre en place « un accompagnement adapté » qui vise au « changement » de la personne". Il défendait ainsi le point de vue institutionnel selon lequel "le travailleur social aide les personnes à s'engager dans un

¹⁴ Ces méthodes s'inspirent notamment des principes de « conscientisation » développées par Paolo FREIRE, au Brésil.

¹⁵ L'abondante littérature qui existe en matière de « relation d'aide » est caractéristique de l'ambiguïté et de la complexité de cette notion, ainsi que des difficultés qu'il y a à la penser en termes de professionnalité.

¹⁶ L'objectif général de cette enquête menée entre le 8 décembre 2006 et le 5 janvier 2007 auprès de l'ensemble des Caf de métropole et des Dom était "de recueillir et de produire des éléments de connaissance sur les effectifs et les missions des travailleurs sociaux dans la Branche Famille". Elle visait "également à recueillir l'opinion prospective des Caf quant à l'évolution souhaitée du travail social au sein de l'Institution de la Branche famille".

*processus de changement et de mieux-être avec elles-mêmes et avec les autres*¹⁷. Quels sont, toutefois, les critères qui définissent ce « mieux-être » ? Ceux de l'Institution ? Ceux de la personne « accompagnée » ? En fait, il s'agit d'un point de vue à visée « normative », dans lequel l'accompagnement social est perçu comme *"un levier privilégié pour favoriser l'insertion et l'autonomie"*¹⁸, ce qui me paraît aller à l'encontre du processus « participatif », puisqu'il ne s'agit pas, dans un tel processus, « d'accompagner les personnes vers l'autonomie », mais plutôt de les accompagner vers « la citoyenneté », en tant que *"membres d'une communauté politique organisée"* (Dictionnaire Historique de la Langue Française, 1994).

Il ne s'agit pas ici de critiquer la légitimité de « l'intervention sociale », mais simplement de constater que dès qu'on tente d'y associer la notion de « participation », on crée de la confusion car les problèmes soulevés par ces deux questions ne sont pas les mêmes. Il me semble que le « travail social » concerne surtout la « relation d'aide », alors que la « démocratie participative » relève d'un projet qui rejoint le collectif et qui se situe au-delà de la personne : si le travail social peut, en effet, faire l'objet d'un « projet politique », il ne peut en aucun cas être considéré comme « un projet politique en soi », alors que, de mon point de vue, c'est le cas de tout projet participatif.

J'ai régulièrement eu l'occasion de constater, lors de mes discussions avec des personnes qui travaillent dans le domaine du « social », en particulier avec des assistantes sociales, qu'elles craignaient de « tomber dans l'affect » : il est communément admis que le « travail social » ne saurait être « efficace » qu'à la condition de conserver la « bonne distance ».¹⁹ Ainsi, selon une recommandation du Conseil Supérieur du Travail Social (2009) *"l'accompagnement éducatif et social apporté par le professionnel est à la fois proche et distancié [...]"*. Prenant le contrepied de cette recommandation, j'avancerais volontiers que non seulement cette définition relève d'une injonction paradoxale, mais que de plus, cette crainte de se laisser « entraîner dans la relation » représente un frein certain à la poursuite des relations humaines.

Pour ma part, n'étant pas dans une « relation d'aide », mais bien dans une démarche « d'observation participante », j'ai choisi, consciemment, « d'entrer en relation » avec les personnes. Par « relation », j'entends une relation pleine et entière, ce qui implique de ne pas censurer davantage ses composantes subjectives et affectives que ses composantes sociales et objectives. Il ne s'agit donc pas pour moi de savoir si je conserve ou non « la bonne distance », mais plutôt d'entrer librement dans une relation sincère avec les personnes, afin d'avoir la possibilité de les mobiliser dans une démarche commune. Et puisque je suis convaincue que les notions de liberté et d'action (praxis), sont l'essence même du politique et que c'est son statut « collectif » qui lui confère sa dimension « politique » (ARENDE, 1989), il s'agit bien là d'un engagement à la fois personnel et politique, et non pas d'une relation d'aide, puisqu'il s'agit de m'engager en tant que personne dans un projet collectif, aux côtés d'autres personnes qui ont elles aussi librement choisi de s'y engager. J'en conclus que la pratique de « l'intervention sociale » est difficilement compatible avec le processus participatif, la posture adoptée par les travailleurs du social se trouvant en opposition avec cette démarche sauf, peut-être, à vouloir redéfinir, au moins en partie, la notion « de travail social ».

De ce point de vue, le mouvement initié par les acteurs du MDSL (Mouvement pour le Développement Social Local) représente déjà, me semble-t-il, une tentative de résoudre cette dichotomie. Cette approche, dont l'objectif est de générer des « dynamiques à l'échelle d'un territoire », au travers de l'élaboration commune d'un « projet de territoire », dans lequel élus, professionnels et habitants deviennent de « véritables » partenaires (les premiers, en acceptant de partager un peu de leur pouvoir ; les seconds, en faisant l'expérience de « l'empowerment »²⁰), peut effectivement être considérée comme une « démarche participative » puisqu'il s'agit, d'une certaine manière, de « réinventer » de nouvelles formes

¹⁷ « Devenir travailleur social, pour bâtir une société plus solidaire », Brochure conçue par le Conseil supérieur du Travail social (2009).

¹⁸ « L'accompagnement social en question », Rapport élaboré par la DDASS et la DRASS Région Rhône-Alpes (2003).

¹⁹ Je souhaiterais mentionner, à ce sujet, un propos rapporté par le sociologue Jean-François GASPARD, lors de son intervention durant le colloque. Il citait les paroles dites par une assistante sociale à l'un des usagers du centre où elle exerce et qui l'attendait à la sortie de son domicile. *"Je peux te voir ?" "Oui, mais ne viens pas devant chez moi pour me demander ça, viens plutôt au centre"*. Jean-François GASPARD - Maître Assistant, Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) & Haute École Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)

²⁰ *"As a general definition [...] we suggest that empowerment is a multi-dimensional social process that helps people gain control over their own lives. It is a process that fosters power (that is, the capacity to implement) in people, for use in their own lives, their communities, and in their society, by acting on issues that they define as important."* PAGE & CZUBA, 1999.

de "dialogue démocratique" (PROFESSION BANLIEUE, 2000²¹). Ce faisant, il me paraît important d'opérer une distinction entre le MDSL (Mouvement pour le Développement Social Local)²², qui comporte une dimension « militante » et qui, de ce fait, est porteur de « sens », de la « méthode de DSL » telle qu'elle est préconisée dans les guides et cadres de références des centres sociaux, car celle-ci représente plutôt une « technique d'animation des territoires » dont le but est de contribuer "au développement local par la production du lien social"²³.

Comme l'explique Laforge, dans "[certains] cas de dispositifs de participation des usagers dans le travail social [...], "cette invite à l'empowerment des populations s'accompagne fréquemment d'une pré-définition par l'institution des objectifs qu'est censé réaliser ce dispositif de concertation. Le "travail avec" les publics des institutions, au demeurant bien réel (existence de réunions, de débats, de discussions) s'articule avec une logique pédagogique, incarnation du "travail sur" (en ce qu'elle met face à face "celui qui sait" et "celui qui ne sait pas et qui apprend"), visant à faire adhérer les populations convoquées aux perspectives de l'institution (LAFORGUE, 2009 : 7).

J'ai établi, afin d'étayer ces propos, un tableau comparatif entre un groupe de soutien à la parentalité (démarche d'intervention sociale) et un groupe de recherche sur la parentalité tel que le GERP (démarche participative).

| DEMARCHE D'INTERVENTION SOCIALE | DEMARCHE PARTICIPATIVE |
|---|---|
| Groupe de soutien à la parentalité | Groupe de recherche sur la parentalité |
| Les besoins des personnes sont définis de l'extérieur, en fonction des normes admises par l'Institution. Parentalité : catégorie de l'action publique. Les personnes n'élèvent pas leurs enfants selon les normes admises dans notre société. | L'animatrice et le chercheur imaginent des mises en situation qui permettent aux personnes de questionner le concept de « parentalité ». « C'est quoi, être parent, dans notre société ? Etes-vous d'accord avec cette conception ? » « Est-on parent de la même façon en France, au Japon ou au Sénégal ? » « C'est quoi, pour vous, être parent ? » |
| On cherche à convaincre les personnes d'adopter des solutions qu'on a imaginées pour elles. « L'état de bien-être de l'enfant est perçu comme dépendant de l'exercice des responsabilités parentales. Les fonctions parentales s'inscrivent dans une perspective dynamique d'acquisition de compétences. » (BOISSON et VERJUS, 2004 : 19) | On accompagne les personnes pour les aider à trouver leurs propres solutions. Les personnes définissent un sujet de recherche : « Quelles sont les conditions de la réussite scolaire de nos enfants ? » Même si le chercheur ne partage pas le point de vue des personnes, il n'oublie pas que son propre point de vue est subjectif. Il ne cherche pas à convaincre les personnes, y compris sur la manière dont est menée la recherche, car celle-ci répond à des critères définis par les personnes elles-mêmes et non pas à des critères universitaires. |
| Dans le meilleur des cas, accompagnement de type « bottom-up »* : on ne remet pas en cause la capacité des parents à élever leurs enfants. On leur transmet des « outils » qui leur permettent d'effectuer « un travail sur eux-mêmes ». « La parentalité est un processus toujours modifiable et susceptible de défaillance, qui appelle de la part des parents, si possible avec l'appui de professionnels, un travail sur soi ». (BOISSON et VERJUS, 2004 : 6) * [L'approche bottom-up] suppose que les objectifs éducatifs sont définis par des besoins exprimés à travers les apprenants [...] (Frisch, 2008 : 2). | Les solutions sont imaginées et mises en œuvre par les personnes, à leur propre rythme. On n'intervient que si elles le demandent. |
| Projet à finalité sociale : restaurer la « confiance » du parent en ses propres capacités à élever son enfant. Démarche normative : même si cette conception a l'avantage d'être positive, puisqu'elle conçoit la parentalité de manière « ascendante », le « projet parental » doit néanmoins répondre à des critères jugés acceptables par la société. Cette démarche ne remet pas en question les défaillances du « système ». « Dans quelle mesure [ces rhétoriques] ne masquent-elles pas quelques autres problèmes mal résolus, s'agissant, par exemple, du tassement des moyens matériels, de la déqualification des intervenants éducatifs ou de la marchandisation des services, etc. ? » (CHAUVIÈRE, 2004 : 23) | Projet de société : accompagnement à la citoyenneté. Il s'agit de questionner la société et de développer son propre point de vue sur les problèmes de société. Les problèmes éducatifs ne relèvent plus uniquement de la responsabilité des parents, mais sont considérés comme relevant de la responsabilité de l'ensemble des personnes qui « font » la société. Cette démarche rend possible une optique de recherche pour le groupe. |

²¹ PROFESSION BANLIEUES, « En Seine-Saint-Denis, deux villes font appel à l'association MDSL (Mouvement pour un développement social local – intervention) pour l'animation et l'accompagnement d'Ateliers de l'avenir ». Fiche réalisée et distribuée la Ville de Saint-Denis, le 01/03/2000.

²² Pour en savoir plus sur les dispositifs MDSL, je conseille au lecteur de se reporter à l'ouvrage suivant : « Construire en réseau des actions pour promouvoir la santé dans les quartiers en développement social ». V. Jeannerot, B. Pissarro, M.R. Bourget-Daitch, D. Talleyrand, rapport au Réseau national de santé publique, Paris, MDSL, 1995.

²³ « Le Développement Social Local et ses acteurs, Cadre de référence et méthodologie dans l'élaboration et l'évaluation des projets », publication « Mission développement », Dominique BOUCHER, URESCO/CAF, 2002.

Education populaire et démocratie

La notion de « démocratie participative » me paraît en revanche indissociable de la notion « d'éducation populaire ». *"Populaire accolé à éducation rappelle la dimension politique de l'action entreprise, formulée en termes d'apprentissage de la citoyenneté"* (POUJOL, 2005 : 129).

Aristote disait que l'homme est « un animal politique ». Or, si *"l'action politique ne peut [...] être définie qu'en termes relationnels"* (GERAUD, LESERVOISIER, POTTIER, 2002 : 193), qu'est-ce que « faire de la politique » si ce n'est d'entrer en relation avec l'autre, d'apprendre à vivre ensemble, dans la cité, en bonne intelligence²⁴ ?

C'est pourquoi, indépendamment des considérations techniques et réglementaires, je suis convaincue que « faire de la démocratie participative », aujourd'hui, c'est avant tout imaginer une nouvelle forme « d'organisation de la société ». Cependant pour pouvoir « faire société », dans le sens où l'entendait ROUSSEAU, c'est-à-dire en échangeant sa liberté « naturelle » contre sa liberté « civile » dans le cadre d'un « contrat social » (ROUSSEAU, 2001), il faut tout d'abord avoir fait l'apprentissage de ce que l'écrivain Nicolas BOUVIER appelait *"l'usage du monde"* (BOUVIER, 1992). Il ne s'agit pas nécessairement, d'avoir comme BOUVIER, fait l'expérience des voyages, mais plutôt d'avoir fait l'expérience à la fois du décentrement, et de la curiosité pour l'autre et pour le monde qui nous entoure. Or cette expérience, on ne peut la vivre que si l'on nous en a transmis les clés. En d'autres termes, l'accès à ce qu'on peut appeler une « conscience citoyenne » ne peut être que le fruit d'un apprentissage.

Apprendre veut dire, d'un point de vue étymologique, « saisir par l'esprit »²⁵ (Dictionnaire Historique de la Langue Française, 1994). Je pense que c'est ce que devrait être, aujourd'hui, « l'éducation populaire » : donner aux personnes qui en expriment le désir, les moyens de saisir par l'esprit le monde qui les entoure. Comment, en effet, accéder à une conscience citoyenne si l'on n'est pas capable de « penser le monde » ? Dans cette perspective, la « participation des citoyens » (et non pas la *"participation des usagers"* qui comporte une dimension de « soins », ou de « services ») ne peut en aucun cas être réduite à la « maîtrise de la méthodologie », pas plus qu'elle ne peut faire le simple objet d'une « démarche de projet » destinée à « produire » ou à « fabriquer » du lien.

Je souhaiterais ici rapporter des propos entendus à l'occasion d'un « atelier d'évaluation » auquel j'ai participé en 2010 : l'un des objectifs de cet atelier était de mesurer *"le degré d'implication des habitants"* qui, à l'époque du renouvellement d'agrément, avait été considéré comme l'un des points faibles du projet « centre social ». Il ne s'agissait pas *"d'exercer un contrôle"*, nous expliqua-t-on, mais plutôt d'essayer, *"dans un créneau de plus en plus concurrentiel, de comprendre en quoi le centre social apportait une plus-value sociale. Il ne faut pas lutter contre ça"*, nous dit-on également, [car] *"vous l'avez vu, on vit dans un monde d'évaluation"*.

Ce qui m'avait frappée, lors de cette réunion, c'est qu'il avait été demandé au centre social, dont la vocation première est de *"travailler le lien"* (pour reprendre une expression propre à ce monde) de se positionner dans *"un créneau de plus en plus concurrentiel"*. Non seulement il lui avait été demandé d'évaluer sa *"plus-value"* sociale, mais de plus, cette plus-value se devait *"d'impacter"* le quartier. En somme, on lui demandait « un retour sur investissement ». Comment, cependant, mesurer la valeur des relations humaines ? Sur la base de quels critères ? Et combien valent les relations humaines à l'aune de la « plus-value sociale » ?

Si je me suis autorisée cet aparté, c'est que cet épisode me paraît rejoindre le sujet qui nous intéresse, en ce sens que ces procédés « technicistes » sont tout à fait significatifs des réformes engagées par l'Etat ces dernières années. Celles-ci consistent notamment – sur fond de tensions budgétaires et sous prétexte de rendre l'action publique plus performante – à imposer aux associations des techniques de « management » et des méthodes « d'évaluation » qui étaient autrefois réservées aux entreprises privées (BONELLI et PELLETIER : 2010). Ces dispositifs, d'une complexité inouïe, finissent par ôter tout sens à nos actions²⁶ en devenant des « fins en soi ». Cela explique probablement en partie pourquoi, si *"les centres*

²⁴ "[...] l'homme est un être politique et naturellement fait pour vivre en société" (ARISTOTE, Éthique à Nicomaque, IX).

²⁵ "Vient du latin populaire *apprendere*, du classique *apprehendere*, « prendre », « saisir ». Le verbe signifie dès l'ancien français « saisir par l'esprit » et « acquérir pour soi des connaissances ». Sous la direction d'Alain REY. Dictionnaire Historique de la Langue Française, 1994.

²⁶ Une salariée de la politique de la ville, qui joue un rôle non négligeable au niveau local, me confiait un jour que non seulement il lui avait fallu *"se battre"* auprès de sa direction pour faire reconnaître les projets auxquels elle *"croyait"*, mais que de plus, elle ne savait toujours pas si le budget dont dépendait son poste allait être reconduit. Elle craignait, le cas échéant, d'être mutée et de ne pas pouvoir mener ces projets à leur terme. Elle était pourtant persuadée *"d'avoir fait du bon travail"*. Ce type de témoignage nous montre bien que si les acteurs de l'intervention sociale éprouvent le

[sociaux] se revendiquent comme des acteurs de la démocratie participative ; ils se comportent [...] en gestionnaires de la participation des habitants" (BRESSION, 2004 : 1). Ils n'ont, pour des raisons de financement, tout simplement pas le choix²⁷. "L'injonction à la participation arrive dans un contexte où les relations avec l'État se sont profondément transformées, réduisant les financements structurels (Bresson, 2002). [...] Dès lors, les centres sociaux associatifs se trouvent dans une forte contrainte de déposer des projets pour capter les financements sur tous les dispositifs, pour lesquels ils peuvent se prévaloir d'une compétence. C'est ainsi qu'ils sont amenés à gérer la participation comme une commande publique" (BRESSION, op.cit. : 10).

En matière de « participation », cette logique « gestionnaire » aboutit à nous faire oublier qu'un projet de « démocratie participative » représente avant tout un « projet de société », et qu'au cœur de ce projet, se trouvent des hommes et des femmes, qui, pour pouvoir « vivre ensemble », c'est-à-dire pour pouvoir participer à l'organisation politique de la société, doivent y trouver du sens. En somme, et de manière très prosaïque, ils doivent trouver « une bonne raison de participer ». C'est pourquoi il serait vain, voire hypocrite, de nier la dimension « idéologique » d'un tel projet. D'une manière générale, en matière de recherche, mais encore plus, me semble-t-il, dans le domaine de la recherche-action, "il faut mettre en cause la croyance selon laquelle la logique de recherche est autonome des dynamiques sociales qu'elle étudie. En effet, le chercheur devenant un acteur du champ d'échanges, ses stratégies et tactiques sont des éléments réinvestis par ses interlocuteurs dans leurs rapports sociaux" (ALTHABE & HERNANDEZ, 2004 : 10).

Le modèle que nous nous efforçons de construire, jour après jour, avec l'animatrice « référente famille » consiste donc à imaginer une forme « d'éducation populaire » qui permette aux personnes de construire leur propre « savoir politique », afin qu'elles y puisent les ressources qui leur permettent d'"être-présent-au-monde-et-à-autrui" (PAQUOT, 2007 : 13). De ce point de vue, il s'agit bien d'un « acte de résistance », puisque cette démarche vise clairement à l'émancipation des personnes, en plaçant au cœur de notre projet l'une des valeurs fondatrices de la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France : "Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie." Et, précise la charte : "Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir."²⁸

Les membres du GERP parviendront-ils à mener leur projet jusqu'au bout ? Leurs voix seront-elles reconnues par les politiques ? Voilà quelques-unes des nombreuses questions que ne manque pas de susciter cette recherche que j'essaie de mener « à la manière d'un ethnologue », c'est-à-dire "en m'incluant non seulement socialement, mais subjectivement" dans "l'objet scientifique que" [je cherche] "à construire" (LAPLANTINE, op.cit. : 26), tout en essayant de "dégager les logiques" propres au groupe que j'étudie (LAPLANTINE, op.cit. : 98). Mon engagement auprès des acteurs du GERP soulève ainsi de nombreuses questions épistémologiques sur lesquelles il convient d'engager une pensée réflexive.

besoin d'être reconnu, ce n'est pas uniquement pour des raisons matérielles mais également pour des raisons de reconnaissance sociale : l'ensemble des mesures qui sont mises en place sont en effet devenues tellement contraignantes qu'elles en finissent par devenir absurdes et par ôter tout sens à leur travail. Or, nous avons tous besoin de donner du sens à nos actions.

²⁷ Paradoxalement, le centre social avec lequel je collabore a été très près, cette année, de mettre « la clé sous la porte » alors même que celui-ci vient d'être reconnu « d'intérêt communautaire ». Dans ce contexte, « jouer le jeu » des financeurs relève d'une question « vitale ».

²⁸ Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France - Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers 17-18 juin 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT Hannah**, 1989, « *La crise de la culture - Huit exercices de pensée politique* », traduit de l'anglais sous la direction de Patrick Levy, *Folio Essais*, Gallimard.
- ARISTOTE**, 1997, *Éthique à Nicomaque*, collection GF, Flammarion.
- AVENEL Cyprien, CATHELAIN Marie-Agnès**, 2009, Enquête sur le travail social des Caf - *Etat des lieux, Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche (DSER) - Direction des Politiques Familiale et Sociale (DPFAS) CNAF, Dossier d'étude N° 115*.
- ALTHABE Gérard et HERNANDEZ Valeria A.**, 2004, « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues* [En ligne], 98-99 | 2004. URL : <http://jda.revues.org/1633>
- BARREYRE Jean-Yves, BOUQUET Brigitte, CHANTREAU André, LASSUS Pierre**, 2002, (dir.), Dictionnaire critique de l'action sociale, Bayard éditions, collection travail social.
- BERNARDI Sylvain**, 2010, « *La territorialisation de l'action sociale : une injonction à des partenariats déséquilibrés* ». Transcription de l'intervention à la 1ère Biennale UNAFORIS (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale).
- BERNOUX Jean-François**, 2005, « *Mettre en œuvre le développement social territorial. Méthodologie, outils, pratiques* », Dunod.
- BOISSON Marine et VERJUS Anne**, 2004, « *La parentalité, une action de citoyenneté - Une synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale (1993 – 2004)* », CERAT (Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Administration et le Territoire), Dossier d'étude n° 62, CAF.
- BONELLI Laurent et PELLETIER Willy** (dir.), 2010, *L'Etat démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse*. Monde Diplomatique/La Découverte.
- BOUCHER Dominique**, 2002, « *Le Développement Social Local et ses acteurs, Cadre de référence et méthodologie dans l'élaboration et l'évaluation des projets* », publication « Mission développement », URESCO/CAF.
- BOUVIER Alban**, 2007, « La dynamique des relations de confiance et d'autorité au sein de la démocratie dite "participative" et "délibérative" », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLV-136 | 2007. URL: <http://ress.revues.org/97>
- BOUVIER Nicolas**, 1992, « *L'Usage du Monde* », collection Voyageurs, Payot.
- BRESSON Maryse**
- 2008, Interview de, maître de conférence de sociologie Lille 3 IUT B, in KASSA Sabrina et HUET Thomas, Dossier « Centres sociaux. Y a-t-il péril en la demeure ? » *Le Journal de l'Action Sociale et du Développement Social*, juin/juillet 2008, n°128, pp.25-29.
- 2007, « Peut-on parler d'un échec de la participation dans les quartiers "sensibles" en France ? Réflexion sur la pluralité des attentes et les confusions autour de ce thème », *Pensée plurielle* 2/2007 (n° 15), p. 121-128. URL: www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-2-page-121.htm.
- 2004, « La participation des habitants contre la démocratie participative dans les centres sociaux associatifs du nord de la France », *Déviance et Société*, 2004/1 Vol. 28, p. 97-114. URL: www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2004-1-page-97.htm.
- CHAUVIÈRE Michel**, 2004, « Quand la parentalité devient un référentiel d'action publique ! », *Spirale* 1/2004 (n° 29), p. 17-23. URL : www.cairn.info/revue-spirale-2004-1-page-17.htm.
- DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud**, 2006, « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », in *Forces et faiblesses de la participation*, Revue Esprit n°326, p. 5-34.
- FRISCH Muriel**, 2008, MCF Sciences de l'éducation - Didactique des disciplines et didactique professionnelle Texte de l'intervention au séminaire du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique Informatives), le 12 septembre 2008.
- GERAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard**, 2002, « Les notions clés de l'ethnologie », Armand Colin, 2ème édition.
- GUELE Joëlle, SIBEUD Christiane, RABEYRIN Jean, DEVRIES Patrick**, 2003, « L'accompagnement social en question », Rapport élaboré par des conseillers techniques en travail social des DDASS et DRASS de la Région Rhône-Alpes.
- LAFORGUE Denis**, 2009, « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines : », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 4 | 2009. URL : <http://socio-logos.revues.org/2317>
- LAPLANTINE François**, 2010, « La description ethnographique ». *L'enquête et ses méthodes*, SINGLY François de (dir.), Armand Colin.

LUSSAULT Michel, 2009, « De la lutte des classes à la lutte des places », Paris, Grasset.

MONDOLFO Philip, 2005, « Conduire le développement social », Paris, Dunod.

MURCIER Emmanuelle, CLAUSIER Michelle, 2010, (dir.), « UPP, des parents acteurs, chercheurs, citoyens ». Ouvrage collectif. Chronique Sociale.

NOYER Jacques et RAOUL Bruno, 2008 « Concertation et "figures de l'habitant" dans le discours des projets de renouvellement urbain », *Études de communication*, 2008/1 n° 31 :p. 111-130.

Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT, Chris YOUNES (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain*. Villes, territoires et philosophie, La Découverte.

PAGE Nanette, Former Connecticut PEP Facilitator Flint, Michigan, & **CZUBA Cheryl E.**, Extension Educator, Community Development, Families University of Connecticut Cooperative Extension System Haddam, Connecticut. « Empowerment: What Is It ? », *Journal of Extension*, October 1999 // Volume 37 // Numb.5.

POTTIER Richard, 2003 "Y-a-t-il une méthode en ethnologie ?" in : Lionel Obadia (dir.), *L'ethnographie comme dialogue – Immersion et interaction dans l'enquête de terrain*, Publisud, p.37-64.

POUJOL Geneviève, 2005, "Éducation populaire : Une histoire française" in : Hermès, Une revue de l'Institut des sciences de la communication du CNRS, n°42 - Peuple, Populaire et Populisme. URL : <http://hdl.handle.net/2042/8993>.

REY Alain, 1994, (dir.), « Dictionnaire Historique de la Langue Française », ROBERT.

ROCHE François, 2009, présidé par, « Devenir travailleur social, pour bâtir une société plus solitaire », avec Brigitte BOUQUET, vice-Présidente du Conseil Supérieur du Travail Social, Philippe CHOLET, Marie-Joëlle GORISSE, Michèle HOLTZ, Jean-Marie POUJOL, ainsi qu'Olivier CANY et Hervé DROUARD. Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. Secrétariat d'Etat chargé de la Famille et de la Solisarité.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2001, « Du Contrat Social », collection GF, Flammarion.

SIMONIS Yvan, 1983, "L'anthropologie dans la stratégie : propositions", *Anthropologie et Sociétés*, vol. 7, n° 1, 1983, p. 97-114